MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1878
A PARIS.

RAPPORTS DU JURY INTERNATIONAL.

GROUPE III. — CLASSES 17 ET 18.

LES MEUBLES À BON MARCHÉ
ET
LES MEUBLES DE LUXE,
OUVRAGES DU TAPISSIER ET DU DÉCORATEUR,

PAR

MM. TRONQUOIS ET LEMOINE.

PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXX.

RAPPORT

SUR

LES MEUBLES À BON MARCHÉ

ET

LES MEUBLES DE LUXE.

OUVRAGES DU TAPISSIER ET DU DÉCORATEUR.

91 04 B

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1878

A PARIS.

GROUPE III. — CLASSES 17 ET 18.

RAPPORT

SUR

LES MEUBLES À BON MARCHÉ

ET

LES MEUBLES DE LUXE,

OUVRAGES DU TAPISSIER ET DU DÉCORATEUR,

PAR

MM. TRONQUOIS ET LEMOINE.

Fb 108
189

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXX.

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/rapportsurlesmeu00tron

GROUPE III. — CLASSES 17 ET 18.

RAPPORT

SUR

LES MEUBLES À BON MARCHÉ

ET

LES MEUBLES DE LUXE.

OUVRAGES DU TAPISSIER ET DU DÉCORATEUR.

COMPOSITION DU JURY.

MM. le marquis DE ROCHAMBEAU, *premier président*, président de la Société archéologique de Vendôme, membre du jury à Philadelphie en 1876, membre des comités d'admission et d'installation à l'Exposition universelle de 1878	France.
ROMBERG (E.), *deuxième président*, directeur général au ministère de l'intérieur	Belgique.
GROHÉ, *premier vice-président*, membre du jury en 1867, membre des comités d'admission et d'installation à l'Exposition universelle de 1878	France.
le comte FINOCCHIETTI (D.), *deuxième vice-président*	Italie.
LEMOINE (H.), *secrétaire, premier rapporteur*, fabricant, membre des comités d'admission et d'installation à l'Exposition universelle de 1878	France.
TRONQUOIS, *deuxième rapporteur*, architecte, membre des comités d'admission et d'installation à l'Exposition universelle de 1878.	France.
MONTAGUE GUEST, esq.	Angleterre.
OAKLEY (T.-B.)	États-Unis.
DI BARTOLO, professeur d'archéologie	Italie.
BERNARD (Ludwig), ébéniste de la cour impériale et royale de Vienne	Autriche-Hongrie.
MELTZER (F.), fabricant à Saint-Pétersbourg	Russie.

Gr. III. — Cl. 17.

MM. Stadler (J.), professeur à Zurich..... Suisse.

le professeur Dahlerup (V.), architecte, membre de l'Académie royale des beaux-arts (Philadelphie, 1876)..... Danemark.

van Oudheusden (W.-O.-F.), docteur en droit..... Pays-Bas.

Heuzey, membre de l'Institut, professeur à l'École des beaux-arts, conservateur du musée du Louvre, membre du comité d'admission à l'Exposition universelle de 1878..... France.

Damon aîné, fabricant de meubles, membre des comités d'admission et d'installation à l'Exposition universelle de 1878... France.

Hunter Donaldson (J.), esq..... Angleterre.

Koenig (F.), architecte à Vienne..... Autriche-Hongrie.

Duplan, membre des comités d'admission et d'installation à l'Exposition universelle de 1878..... France.

Allelix, *suppléant*, manufacturier à Beauvais, ancien juge au tribunal de commerce, expert du ministère de l'agriculture et du commerce, membre des comités d'admission et d'installation à l'Exposition universelle de 1878..... France.

de Lerche, *suppléant*, attaché au commissariat impérial de Russie..... France.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des classes 17 et 18, nous allons jeter un coup d'œil d'ensemble sur les objets d'ameublement exposés dans chacune de ces classes, et, bien que ces objets appartiennent par l'ébénisterie à la classe 17 et par la tapisserie à la classe 18, nous nous autorisons de la fusion qui a été faite des deux jurys en un seul pour comprendre dans un même examen tout l'ensemble du mobilier.

La section française a, comme aux expositions précédentes, frappé tous les visiteurs par la richesse et la variété des objets exposés.

Une entente parfaite des styles et une assimilation complète des procédés anciens font de cette exposition comme un musée dans lequel un richissime amateur aurait rassemblé les types les plus parfaits des meubles de toutes les époques.

Le luxe de l'ornementation, la perfection du travail, l'accord des bronzes, des émaux et des faïences, font de chaque œuvre un objet de haute valeur.

Le fabricant a voulu prouver que l'art ancien n'a plus de secret pour lui, qu'il s'agisse de rendre la délicatesse des ornements de la Renaissance, la fermeté de profil du Louis XIII, la noblesse des lignes du Louis XIV, la pureté presque classique et la grâce du Louis XVI, voire même la fantaisie du néo-grec. Dans chacun de ces styles, la perfection est toujours atteinte. Il n'est pas jusqu'au meuble noir incrusté d'ivoire qui n'arrive à égaler l'œuvre des meilleurs artistes italiens. Gr. III. — Cl. 17.

Cependant, au milieu de cet éclectisme qui donne la note de chaque style, ne pouvons-nous découvrir le style préféré, qui, tout en étant l'expression du goût français, puisse aussi donner satisfaction à ce besoin de rationalisme avec lequel il faut absolument que nous comptions?

Nous ne croyons pas nous tromper en disant que ce style, en voie de formation, empruntera ses principaux éléments à la Renaissance, car ce sont les meubles de la Renaissance qui ont obtenu la faveur du public.

Réjouissons-nous donc de cette tendance, et rappelons-nous que la voie nous a été ouverte par l'école des romantiques d'il y a cinquante ans, alors que régnait la renaissance-troubadour.

Nos pères avaient la foi naïve, mais aussi avec quel enthousiasme ils s'étaient épris d'un nouvel amour pour le Paris de Louis XI, que venait d'évoquer le beau livre de notre grand poète!

Depuis lors, le temps a fait son œuvre, les monuments historiques de toute la France ont été visités, étudiés; les mobiliers anciens ont été exhumés, et le meuble plaqué qui régnait en maître a fait place au meuble massif. C'était la puissance du vrai et son triomphe sur le faux et le clinquant. Il était bien encore resté des meubles massifs à sculptures plaquées, mais le temps en a eu heureusement raison, et maintenant le meuble massif à sculpture dans la masse est seul maître de la place, tandis que les travaux des Durand et des Jacob sont presque passés à l'état de légende.

Le mouvement architectural, qui toujours a donné le ton au mobilier vient aussi à notre aide pour prouver la tendance nouvelle.

Il ne faut pas avoir visité le Paris moderne, pour n'avoir pas

Gr. III. — Cl. 17.

remarqué en quel honneur est tenu l'art du XVIe siècle, et si nous pénétrons dans les hôtels qui environnent l'arc de Triomphe et le parc Monceau, nous y voyons revivre les plafonds à caissons, les lambris et les meubles en bois massif, les escaliers à balustres et à colonnettes. Les crédences et les dressoirs sont inspirés de la Renaissance, et les grandes cheminées monumentales en chêne et en noyer font l'ornement des salles à manger.

La tendance artistique que nous constatons étant une des plus favorables au développement des qualités maîtresses du génie français, nous devons rechercher les moyens à employer pour être en possession d'un style vraiment national et qui, tout en se soumettant aux lois du confort, devra donner satisfaction au sentiment d'élégance, aussi bien dans la forme la plus simple que dans la forme la plus riche; car, il ne faut pas se le dissimuler, nos fabricants ont fait de beaux meubles, mais ces meubles sont loin d'être à la portée des bourses modestes et même des bourses moyennes. Cependant un art n'est vraiment national que s'il peut apposer son cachet sur les objets les plus usuels.

Voyez les Grecs, nos maîtres en tant de choses; n'ont-ils pas donné aux objets les plus modestes de leur production usuelle le style et la distinction? Il y avait chez eux des choses communes; il n'y en avait pas de banales; et quelle chose plus haïssable que la banalité en art?

Pour atteindre notre but, le fabricant devra donc chercher dans le meuble:

1° La forme, qui devra donner satisfaction au besoin à satisfaire;

2° L'ossature, qui devra être différente suivant la nature de la matière à employer;

3° L'ornementation, qui sera simple ou recherchée, selon le milieu dans lequel sera placé l'objet à créer, mais en se donnant pour loi de ne jamais détruire par l'ornementation les lignes de l'ossature.

Les meubles que nous avons admirés dans la galerie française remplissaient-ils ces conditions?

Hélas! il faut bien reconnaître que non.

Le dessinateur ne sait pas toujours faire simple; il se laisse

trop guider par l'imagination et pas assez par la raison; il ignore trop souvent les lois de la construction du meuble. Il livre à l'ébéniste un dessin difficile à exécuter, et c'est au sculpteur qu'écherra la tâche ingrate de dissimuler par des motifs de sculpture ces défauts de l'ossature.

Chacun aura fait des prodiges d'habileté de main; l'objet coûtera très cher, sera parfaitement exécuté; les détails seront très cherchés, mais ce ne sera plus un meuble d'art dans la vraie acception du mot.

Dans le moyen âge, lorsque le meuble est ouvrage de menuisier, la sculpture fait défaut, il est vrai, mais comme on sent bien la construction, comme l'ensemble est sobre, et quels effets n'a-t-on pas obtenus avec de simples chanfreins sur les arêtes et quelques motifs de gravure autour des assemblages!

C'est là, il faut bien le reconnaître, la voie dans laquelle nous voudrions voir entrer nos constructeurs de meubles.

Le succès que le public a fait aux vitrines de nos exposants qui avaient eu l'heureuse idée de présenter des ensembles d'intérieur n'est-il pas un argument de plus à l'appui de notre thèse? Le goût public a fait un pas immense depuis 1867; il ne se contente plus du morceau: il veut la partition complète; et ceux de nos voisins d'outre-Manche qui sont dans la voie nouvelle doivent être pour nous un enseignement.

Quels charmants intérieurs ils avaient créés! Comme ces installations de coin du feu sont bien faites pour faire chérir le *at home!* Ici le meuble n'est plus la dominante; il n'est qu'un accessoire dans le tableau. Voyez ce dressoir de forme toute simple; ne fait-il pas valoir les faïences qu'il renferme? On pourra objecter que le fabricant a trop sacrifié à la mise en scène, et que, si ce meuble était débarrassé de ses bibelots, il ne supporterait pas la comparaison avec son similaire français. Bien que nous sentions que l'objection est fondée, il n'en ressort pas moins que le meuble ne doit pas être absolument fait pour être vu isolément, et qu'il faudra toujours tenir très grand compte du milieu dans lequel ce meuble devra être placé, comme aussi des objets qu'il devra renfermer et qu'il sera appelé à faire valoir.

Gr. III. — Cl. 17.

Avec l'Angleterre, la Belgique, la Suisse et l'Autriche-Hongrie ont aussi exposé des spécimens d'intérieurs complets. Là aussi le meuble est intimement lié à l'ensemble, et le style du XVIe siècle est aussi le dominant.

L'Italie a dans son exposition quelques meubles en bois massif qui ont mis en valeur la remarquable habileté de ses sculpteurs; certains meubles incrustés d'ivoire sont surtout dignes du premier rang.

La Russie nous a envoyé différents meubles qui sont de charmants et élégants spécimens du style byzantin, qui tend à s'acclimater dans ce pays.

L'art arabe voudrait aussi s'assouplir aux exigences du confort moderne, et nous avons été heureux de pouvoir remarquer, dans le pavillon égyptien du Trocadéro, une exposition de meubles des plus intéressants par leur exécution autant que par leur pureté de goût.

Il nous reste encore à parler de l'extrême Orient, qui a pris cette année une place toute spéciale.

Le mobilier sculpté que nous a envoyé la Chine nous était déjà connu; mais les objets envoyés par le Japon méritent toute notre attention.

Tous les meubles faisant partie de l'exposition japonaise sont d'une richesse de matière et d'une recherche de détails qui laissent bien loin derrière eux tout ce que nous avions vu jusqu'alors. Ce sont, il est vrai, plutôt des objets de curiosité que des objets de mobilier usuel, attendu qu'il est difficile de concevoir un mobilier complet exécuté avec toute cette recherche: son prix serait trop en dehors des conditions ordinaires.

Mais, tout en adressant des compliments aux artistes qui ont créé ces merveilles, dans lesquelles nous trouvons l'imprévu de la composition, la richesse des tons et l'originalité de l'effet pittoresque, nous croyons cependant qu'il n'y a pas à faire école dans cette voie. Ce qui est vérité pour la France ne saurait être mensonge pour le Japon, et, puisque nous protestons contre cette tendance à faire des meubles d'un prix trop élevé, nous ne pouvons qu'inviter les artistes japonais à simplifier leurs modèles et à

tenir compte des conseils que nous donnons à nos fabricants français.

Les autres nations, sollicitées par d'autres branches de l'industrie, ont fait des envois qui n'ont rien de particulièrement remarquable, et les meubles qu'elles ont exposés seront examinés dans le rapport de la classe 17 [1].

En résumé, il ressort de l'examen de l'ensemble de l'exposition du mobilier:

1° Que la France, au point de vue du meuble somptuaire, n'a rien à envier à ses concurrents étrangers, et cette fois encore la victoire lui est restée, puisque le jury a accordé un diplôme d'honneur à l'industrie parisienne du meuble et une grande médaille à M. Fourdinois, de Paris;

[1] L'ensemble des exposants des classes 17 et 18 a été de 923, ainsi répartis:

France		314	357
COLONIES FRANÇAISES.			
Algérie	14	43	
Guyane	1		
Martinique	1		
Gabon	1		
Sénégal	2		
Sainte-Marie-Madagascar	1		
Cochinchine	12		
Inde	2		
Taïti	1		
Nouvelle-Calédonie	8		
Italie			131
Angleterre		64	93
COLONIES ANGLAISES.			
Canada	16	29	
Ceylan	2		
Le Cap	2		
Victoria	4		
Australie du Sud	5		
PAYS DIVERS.			
Autriche-Hongrie			68
A reporter			649

Report	649
Belgique	46
Russie	29
Chine	27
Japon	26
Espagne	24
Danemark	20
Pays-Bas	17
Suède et Norwège	17
États-Unis d'Amérique	16
Portugal	14
Suisse	11
République argentine	11
Grèce	9
Luxembourg	2
Siam	1
Maroc	1
Annam	1
Tunisie	1
Égypte	1
TOTAL	923

Gr. III. — Cl. 17.

2° Que cependant l'ameublement d'ensemble, tel qu'il a été présenté plus particulièrement par l'Angleterre, la Belgique, la Suisse et l'Autriche-Hongrie, a été très favorablement accueilli par le public, et que dans la grande médaille accordée à l'Angleterre se trouve un enseignement qui ne doit pas être perdu pour notre pays;

3° Que si la France veut conserver la suprématie dans la classe du mobilier, elle devra se mettre résolument à l'œuvre pour modifier ses méthodes d'enseignement dans les écoles spéciales de dessin, comme aussi dans toutes les classes de nos lycées, en faisant un choix judicieux des hommes appelés à enseigner. Ce choix sera, du reste, rendu plus facile, maintenant que notre grande École des beaux-arts est aussi une école normale de dessin, et, à ce propos, il faut bien reconnaître que nous sommes singulièrement en retard pour l'enseignement du dessin. Depuis longtemps, cet enseignement est obligatoire dans les écoles primaires d'une partie de l'Europe; là où cette obligation n'existait pas, elle s'est complétée par la Hollande en 1857, l'Autriche en 1869, la Prusse en 1872, la Belgique en 1877.

Dès 1851, l'Angleterre fondait une école normale de dessin qui en moins de dix ans avait formé avec ses 90 succursales 100,000 élèves. L'Amérique, qui était restée en dehors du mouvement, s'est mise en branle en 1870, et le mouvement continue. Les trois grandes races latines sont restées seules stationnaires : la France, l'Italie et l'Espagne attendent encore l'introduction chez elles de l'enseignement obligatoire du dessin;

4° Qu'il serait souhaitable de voir se créer à Paris un musée d'art décoratif, auquel serait adjoint un musée d'étude dans lequel seraient placés les meilleurs spécimens et les plus propres à former le goût et le jugement des ouvriers et des artistes;

Qu'à proximité de ce musée devraient être installées des salles de cours pour le dessin industriel et des salles de conférences, dans lesquelles pourront être apportés les modèles provenant du musée, afin de donner plus d'autorité et plus de clarté aux démonstrations.

A l'œuvre donc, dessinateurs, ébénistes et sculpteurs! à l'œuvre vous tous, artistes et Mécènes, qui avez à cœur la grandeur de notre pays. Le moment est grave : le pas fait en avant par d'autres nations nous oblige à de très grands progrès, et il n'y a pas une minute à perdre si nous voulons nous présenter au concours universel de 1888 avec tous les éléments d'un succès assuré, succès que nous imposent et notre ancienne réputation et nos traditions nationales.

TRONQUOIS.

LEMOINE.

Gr. III.
—
Cl. 17.

MOBILIER.

SECTION FRANÇAISE.

Jamais à aucune époque on ne fit plus de recherches sérieuses pour reconstituer ces œuvres industrielles ou artistiques qu'un engouement peut-être un peu excessif a mises à la mode depuis un quart de siècle. C'est à ce grand travail de rénovation que l'on doit l'union de l'art et de l'industrie, telle qu'elle apparaissait à l'Exposition de 1878, dans les galeries du mobilier, aussi bien en France que dans les sections étrangères.

Ce réveil de l'art industriel a introduit dans certaines professions l'esprit d'observation et des connaissances artistiques beaucoup plus étendues que ne le comportait autrefois la pratique restreinte du métier.

Faut-il se féliciter de cet agrandissement du domaine de l'industrie? Oui, si le goût et l'agencement des produits créés ont suivi la marche indiquée par les besoins nouveaux; si les progrès apportés dans la fabrication des objets ont pu leur donner l'élégance des formes, réunie aux nécessités de leur destination. Oui encore, si la connaissance des styles a su faire disparaître le faux luxe en épurant le goût dans les choses usuelles.

Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi, et nous devons encore reconnaître la justesse de ce que disait Mérimée dans son rapport sur l'Exposition de 1862 : « Aujourd'hui plus que jamais l'originalité est chose rare. On reproche avec raison une grande stérilité de conception aux architectes, aux peintres, aux sculpteurs, à tous les artistes de l'époque moderne, et ce défaut se trouve non moins marqué dans les applications de l'art à l'industrie. La tête souffre, les membres doivent souffrir. En revanche, le talent d'imiter est partout en progrès aujourd'hui. »

Voilà pour l'invention.

Quant à l'application, au rationalisme des choses eu égard à

leur emploi, M. Guichard va nous répondre que « la plupart de ces œuvres sont conçues en dehors des convenances de leur destination et des lois harmoniques des ensembles. » Gr. III. — Cl. 17.

Ces citations, dont la plus rapprochée date de dix ans, sont restées à peu près exactes. La main-d'œuvre, l'exécution, se maintiennent toujours à un niveau élevé. L'invention, l'originalité, font presque complètement défaut dans les magnificences mobilières des classes 17 et 18.

En 1867, la mode était au style Louis XVI et au néo-grec, qui paraissait vouloir prendre la place encore vide du style du XIXe siècle. Tous les meubles, les bronzes, les tentures, étaient au goût du jour, à part quelques pièces, qui parurent hardies parce qu'elles avaient reculé jusqu'au XVIe siècle.

Aujourd'hui, c'est ce dernier qui s'impose : tout est au style Henri II et au Louis XIII. Quelques meubles vont jusqu'au XVe et au XIVe siècle. Mais, jeunes ou vieux, tous sont des copies ou tout au moins des réminiscences; on ne trouverait peut-être pas vingt meubles originaux, et, chose bizarre, le côté *curiosité* domine. Ainsi le meuble-cabinet se compte par centaines; la bibliothèque dépasse en nombre le buffet de salle à manger, et la chambre à coucher est l'infime minorité. Cette particularité s'explique; et il ne faudrait peut-être pas en faire un trop gros reproche aux fabricants, qui ont, eux, à examiner le côté commercial de leur exposition.

En effet, les conditions dans lesquelles s'exécutent en général les objets d'exposition en font presque toujours une lourde charge pour le fabricant. Il cherche donc une combinaison qui lui permette la vente facile de son produit. Or, un meuble isolé, un cabinet par exemple, offre plus de chances de vente qu'un ensemble de pièces composant l'ameublement d'une chambre à coucher.

Maintenant, si nous nous inspirons des considérations énoncées ci-dessus, peut-être serons-nous forcés de reconnaître que notre stérilité d'invention trouve une plus grande quantité de modèles à copier dans le genre bahut ou cabinet, dont il nous reste de nombreux spécimens, anciens ou apocryphes. Notre époque justifierait alors les plaintes des hommes éminents qui traitaient ces

Gr. III. — Cl. 17.

questions lors des Expositions de 1851, 1862 et 1867, et mériterait le grave reproche de tout puiser aux sources anciennes avec peu de discernement, et de vivre sur le capital laissé par nos pères, sans y ajouter rien ou à peu près.

Cette étude du passé aurait dû nous inspirer au moins le désir de faire sortir de leur banalité les objets que leur utilité rend nécessaires à tous, en leur donnant de meilleures formes, et en recherchant dans la modicité du prix l'accessibilité de ces objets au plus grand nombre. Sous ce rapport, peu de chose a été fait, et à part les meubles en sapin, lesquels, fabriqués mécaniquement sur une grande échelle, peuvent entrer dans la consommation courante, nous ne voyons guère de meubles susceptibles d'être reproduits. Ils sont tous d'un prix tellement élevé, qu'ils restent dans la catégorie des pièces établies dans les manufactures de l'État, et destinées à être offertes en cadeau aux souverains étrangers, ou à figurer dans les musées.

Cette critique établie et ces réserves faites, nous n'hésitons pas à reconnaître la supériorité de plus en plus marquée de notre industrie d'ameublement. A défaut d'originalité, nous pouvons constater du moins que nos artistes n'ont pas cherché à moderniser leurs copies; et le plus bel éloge qui puisse leur être fait, c'est de dire qu'ils mettront les amateurs de l'avenir dans un grand embarras, car il sera très difficile dans cent ans de distinguer certaines copies d'aujourd'hui d'avec les originaux d'autrefois.

Cet éloge, qu'on aurait tort de prendre pour une raillerie, disculpera notre époque du reproche si justement appliqué à l'école artistique de 1830, dont les ridicules imitations des anciens styles font le désespoir des amateurs et des archéologues.

Comme nous le disons plus haut, cette étude du passé n'a rien produit au point de vue commercial, et nous ne voyons guère que les meubles non plaqués en état d'opérer une révolution dans les habitudes de la consommation. C'est, du reste, ce qui s'est produit dans la fabrication dite *vieux chêne*, laquelle, en s'épurant, a réveillé l'ancienne menuiserie en meubles. Les meubles plaqués, et surtout les meubles vernis, sont rares : c'est là ce qui frappe tout d'abord. Les bois exotiques sont aussi peu employés : c'est le chêne,

le noyer et le poirier qui sont la base de notre exposition. Le buis commence à prendre une certaine place dans l'ameublement. Quelques fabricants ont même fait des pièces capitales en buis, bois peu décoratif, employé seul.

En résumé, et sauf quelques rares exceptions, l'ébénisterie paraît vouloir reprendre pour base le principe de la construction, si longtemps négligée depuis l'emploi du placage, qui, dans les meubles ordinaires, cache trop souvent une fabrication défectueuse. De là aussi l'abandon de plus en plus marqué du meuble verni, ce qui peut avoir une certaine influence pour la création d'un style particulier à notre époque. Mais nous sommes encore loin de la période d'invention; et les différentes tentatives faites depuis le commencement du siècle n'ont produit que le style néo-grec, dont on a peut-être un peu abusé, mais qui, néanmoins, laissera des traces. Pour le moment, il est démodé et, comme nous l'avons dit, c'est le style Renaissance qui domine.

Nous allons passer en revue les principales œuvres qui font honneur à l'ébénisterie française, et en particulier à l'ébénisterie parisienne, quoique la province ait présenté quelques pièces dignes d'être remarquées. Cette revue sera nécessairement incomplète : nous ne pouvons citer tout ce qui est intéressant; les bornes de ce rapport ne le permettraient pas. Nous signalerons seulement quelques-unes des expositions récompensées par le jury, sans toutefois dépasser les médailles d'argent.

Nous passerons rapidement sur l'exposition de M. Grohé, le maître incontesté de l'ébénisterie moderne. On a épuisé à son égard toutes les formes de l'éloge, comme il a épuisé toutes les séries de récompenses. Il est placé hors concours comme membre du jury. Les amateurs savent bien que c'est chez lui qu'il faut chercher ces beaux meubles de grand style qui égalent ceux qu'ils rappellent, mais sans les copier.

M. Fourdinois, parmi les pièces si remarquablement diverses de son exposition, présentait peut-être le seul meuble original de l'ébénisterie française. Son coffre à bijoux est une composition d'une grande recherche et d'un style gracieux, quoique sévère. Inspiré du plus pur grec, il réunit les matières les plus précieuses:

Gr. III. — Cl. 17.

l'argent, le bronze, l'ivoire, le lapis concourent à la belle harmonie de ce chef-d'œuvre, digne des grands maîtres de la Renaissance.

L'exposition de M. Leglas-Maurice, de Nantes, témoigne du mouvement artistique de la province et des ressources qu'une main intelligente peut y réunir. L'agencement et les détails de son cabinet-salon accusent un goût parfait et une grande entente de la décoration.

M. Guéret jeune, qui supporte seul aujourd'hui le poids de la solide réputation établie par ses frères, apporte des œuvres où l'exécution le dispute à la composition. Son lit Louis XVI en acajou avec bronze est d'une belle facture, ainsi que la boîte d'horloge de style Louis XIV. Nous aimons moins le bureau de dame en buis, très finement sculpté cependant; mais la teinte du bois, qui empêche de bien saisir les lignes du meuble, nous paraît devoir difficilement s'harmoniser avec les tentures d'une pièce d'un caractère tout intime.

M. Allard a, comme pièce principale, un magnifique meuble en ébène, d'une structure assurément fort belle, mais où l'œil cherche inutilement un point de repos. Ici encore l'emploi du buis jette un peu de désordre dans cette belle composition, l'un des chefs-d'œuvre de la sculpture industrielle.

Les sièges de M. Quignon ne sauraient être dépassés pour la beauté de l'exécution. Les bois dorés ont des reflets de bronze, et la sculpture a toute la délicatesse d'une ciselure fouillée dans le métal. Cette exposition se fait remarquer par le bon goût uni à une grande richesse. Son armoire en noyer, de style Louis XV, avec les ornements dorés, est surtout une œuvre d'exquise élégance.

M. Meynard a voulu montrer que la vieille réputation de sa maison est entre bonnes mains, et ses meubles de cabinet et de chambre à coucher témoignent de ses capacités artistiques : son meuble-cabinet est une œuvre de mérite.

La maison Charmois et Lemarinier, à côté des petits meubles qui ont fait sa réputation, expose un ameublement de chambre à coucher en ébène d'un travail recherché, un peu diffus peut-être pour l'usage, et, dans tous les cas, difficile à entretenir.

Le meuble d'art sérieux était représenté par M. Beurdeley fils. On sent là l'inspiration des bons modèles qui ont passé dans cette maison, bien connue des amateurs du monde entier. Gr. III. — Cl. 17.

Nous ne savons si, au point de vue technique, la fabrication du billard est en progrès, mais, sous le rapport de la forme, ceux de M. Blanchet étaient irréprochables. Celui de M. Poulain est aussi une très belle pièce, d'un style large et tout à fait pratique.

M. Sauvrezy ne se laisse pas dépasser dans le genre de meubles de cabinet, dont il a fait une étude toute spéciale et qu'il traite de main de maître. Ses meubles Renaissance, si distingués, se font toujours remarquer par la belle simplicité des formes et la perfection de la main-d'œuvre.

MM. Schmidt et Piollet, en abordant la grande fabrication d'art, n'ont pas reculé devant les difficultés de leur sujet. Leur grand lit Louis XIV, en noyer sculpté, malgré son caractère un peu moderne, est d'un bon effet décoratif.

Nous ne retiendrons de la brillante exposition de MM. Damon, Namur et Cie (hors concours), que ce qui appartient à la classe 17. Leur ameublement de cabinet en noyer formait un ensemble bien étudié et d'une rare élégance.

En constatant combien l'originalité est chose rare, nous n'entendons pas retirer le mérite des imitateurs. On sait généralement trop aujourd'hui, et il n'est peut-être pas trop étonnant de voir des aptitudes se développer au contact de tel ou tel maître. Pour les uns, l'époque de Henri II n'a plus de mystère; d'autres ne réussissent bien que le Louis XIV ou le Louis XVI. M. Drapier, lui, s'est imprégné de l'esprit de deux maîtres bien différents d'époque et de nationalité, et qui ont cependant beaucoup d'affinité entre eux. Il s'est assimilé Dieterlin et de La Fosse, et il en tire des effets tout à fait personnels. Son cabinet-crédence, son buffet, sa petite pendule (une merveille), accusent un talent souple, énergique et qui ne laisse rien à l'imprévu. L'ensemble de cette exposition atteste des connaissances artistiques que la modestie de l'auteur n'a peut-être pas permis d'apprécier à leur valeur.

Quoique moins personnelle peut-être, l'exposition de M. Hertenstein présente aussi une grande facilité d'assimilation. C'est

Gr. III. — Cl. 17.

l'interprétation sans servilisme des formes de la Renaissance, et ce goût se reporte sur des objets dont l'application toute moderne écarte le soupçon de copie.

M. Diehl paraissait un peu attardé avec ses meubles néo-grecs, très étudiés, très savants, mais un peu connus. Ses petits coffrets, ses boîtes à jeu et à gants représentent une industrie de grande importance, à la tête de laquelle la maison Diehl s'est placée.

Le mouvement artistique en province rencontre des difficultés qu'une grande énergie seule peut vaincre. M. Blanqui est parvenu à fonder à Marseille une maison d'ameublement de premier ordre, où les différentes branches de cette industrie se trouvent réunies. Les meubles présentés par M. Blanqui sont étudiés avec soin, et attestent les heureux résultats d'une bonne direction artistique dans une ville jusqu'alors livrée aux produits du commerce banal.

L'importante maison de dorure et décoration Flachat et Cochet, de Lyon, a étendu sa fabrication aux meubles de style. Les ressources dont elle dispose lui ont permis de traiter avec conscience cette branche de l'art du mobilier.

M. Majorelle, de Nancy, a de bonnes pièces, consciencieusement imitées des Chinois et des Japonais, dont il recherche et étudie les procédés.

La maison Gallais et Simon, dont la spécialité est le meuble laqué, s'est inspirée de l'époque Louis XVI pour sa chambre à coucher, très jolie de décor, mais un peu lourde de forme. Des meubles bien traités, en bois noir et en noyer, complètent un ensemble qui montre les ressources industrielles de cette importante maison.

MM. Rebeyrotte frères ont aussi donné de l'extension à la fabrication du meuble laqué et doré. Leur dorure au four appliquée aux grands meubles présente cet avantage qu'elle laisse toute sa valeur à la sculpture, dont rien ne vient alourdir les finesses.

M. Ginsbach présentait trois meubles bien dessinés. Son armoire à glace en acajou, peut-être un peu grêle de détails, offrait une disposition de trois glaces, dont deux latérales venant se replier sur les côtés du meuble, qui est ingénieuse et pratique.

Dans cette revue, nécessairement rapide, nous ne pouvons tout citer, et pourtant beaucoup de bonnes et belles choses sollicitent notre attention. Ainsi : la crédence Renaissance de M. Balny; les fantaisies en bambou de M. Conseil; la belle cheminée de M. Dienst; les meubles si simples de M. Everaère; la porte sculptée de M. Godin; les meubles marquetés de M. Grimard, et les belles marqueteries de M. Martin; les grandes pièces en ébène et en ivoire de MM. Hunsinger et Wagner; la chambre à coucher de M. Larivière; celle de MM. Leger et Albrecht; celle non moins réussie de M. Hébert; les meubles artistiques de MM. Munz et Merlotti; la belle armoire et les sièges de M. Pecquereau; les meubles de salon de MM. Pelcot et Louveau; le paravent et les objets de curiosité de MM. Raulin et Warangoz, et même, quoique ce soit un peu en dehors de notre examen, l'application des verres émaillés de M. Oudinot; les jolis meubles de fantaisie de Mme P. Sormani et fils : ceux, si empreints du caractère japonais, de M. Viardot. Tous ces meubles demanderaient à être examinés en détail, si nous ne craignions de grossir outre mesure ce rapport. Les meubles en fer, dont nous n'avons pas encore dit un mot, réclameraient également une mention. L'usine Tronchon, la maison Plicque-Lacroix, MM. Lichtenfelder, Letourneur, ont déployé toutes les ressources de cette industrie nouvelle et spéciale, qui aurait tort peut-être de viser à la grande décoration. Son rôle plus modeste lui assigne une part encore très importante dans le mobilier usuel.

Nous ne pouvons pourtant passer sous silence l'éclatant succès obtenu par l'ébénisterie parisienne, non seulement auprès du public, mais surtout auprès de juges compétents.

Sur l'initiative des membres étrangers faisant partie du jury, un diplôme d'honneur, équivalent à une grande médaille, a été attribué collectivement à l'ébénisterie française, et en particulier à l'ébénisterie parisienne, pour le bon goût soutenu et la supériorité de sa fabrication. Cette manifestation courtoise diminue peut-être un peu la valeur des critiques que nous avons cru devoir émettre sur l'esprit général de l'industrie mobilière, dont nous n'avons pas hésité d'ailleurs à reconnaître les mérites et les progrès.

Nous terminerons par une exposition modeste, qui a cependant

Gr. III. — Cl. 17.

gagné les sympathies générales : nous voulons parler du Patronage industriel des enfants de l'ébénisterie.

Si l'industrie du mobilier est en progrès, une bonne part en revient à ce patronage, qui, sans intervenir dans les conditions du travail privé, stimule les aptitudes par son école de dessin et les concours professionnels qu'il établit chaque année depuis 1866. Son exposition se composait de travaux d'ébénisterie, de sculpture, de menuiserie en sièges, de tournage et de découpage, exécutés par les élèves aux différents concours. Cette réunion fort intéressante, où l'on pouvait voir la distance parcourue depuis les premiers essais, forme aujourd'hui un véritable musée industriel, et le jury, en accordant une médaille d'argent à cette institution, en a consacré le mérite et l'utilité.

Car, ainsi que nous le disions en commençant, il faut encourager les études dans l'industrie. Il faut faire sortir le métier de la routine; il faut former une génération d'ouvriers intelligents capables de lutter contre la concurrence qu'élève le développement du goût chez les étrangers. Il faut aussi réveiller l'esprit de corps, qui a fait, malgré ses défauts d'organisation, ce passé industriel que nous nous efforçons d'imiter aujourd'hui. A ces conditions, nous tiendrons encore longtemps le rang que les étrangers reconnaissent nous appartenir, même depuis qu'ayant cessé d'être nos juges, ils sont devenus nos rivaux.

SECTION ÉTRANGÈRE.

GRANDE-BRETAGNE.

M. de Laborde, dans son si remarquable rapport sur les beaux-arts à l'Exposition de 1851, recherchant les causes de notre suprématie en matière de goût, constatait qu'une étude persévérante de l'art nous avait donné cette force. En même temps, il faisait remarquer les efforts de chaque pays pour nous disputer sur tous les points notre ancienne réputation et de nouvelles conquêtes.

L'Angleterre surtout, avec son esprit pratique, l'inquiétait, et il lui trouvait les dispositions nécessaires pour nous battre, ou tout

au moins pour nous combattre. « Prenez garde (disait-il), lorsque les Anglais, au lieu de nous faire faire leurs dessins, les feront eux-mêmes, nous serons sérieusement menacés. » Gr. III. — Cl. 17.

L'avenir lui a-t-il donné raison? On serait tenté de l'affirmer en voyant l'ameublement anglais à l'Exposition de 1878.

Déjà, en 1867, un grand mouvement artistique s'était manifesté dans l'industrie anglaise. C'était le résultat du système employé pour le recrutement des artistes industriels et des ouvriers, enlevés à grands frais de nos ateliers. Aussi, le goût français, alourdi par l'absence de bons modèles, se faisait-il sentir dans cette exposition, qui nous faisait présager des rivaux.

Aujourd'hui, le mouvement s'est accentué, mais dans le sens indiqué par M. de Laborde. L'art industriel puise dans l'histoire du pays, se sert de documents archéologiques dédaignés ou inconnus jadis et crée un style national, lequel, grâce à l'immutabilité des mœurs et des coutumes, trouve son emploi dans des objets dont la destination reste la même depuis des siècles.

Ainsi, lorsque chez nous le mobilier accuse un caractère archaïque, c'est seulement au point de vue de l'art qu'il a été exécuté. Il rentre dans la catégorie des objets de curiosité destinés à orner une pièce dont ils ne font pas partie intégrante. Chez les Anglais, les meubles que nous avons vus concourent, indépendamment de leur utilité, à la décoration générale. Ils sont partie d'un tout plus ou moins harmonieux, mais à coup sûr homogène. Enfin le séjour des Anglais dans l'Inde leur a fait s'assimiler des formes et des détails qui ajoutent une grande valeur à leurs travaux.

La plus éclatante manifestation de cette renaissance de l'art industriel en Angleterre a été la magnifique collection de meubles exposée par MM. Jackson et Graham, de Londres. Jamais l'art de la marqueterie n'a été poussé plus loin, et les meubles eux-mêmes, véritables chefs-d'œuvre d'exécution, représentaient l'ébénisterie pure, qui tend à disparaître chez nous par suite de l'emploi presque exclusif des meubles cirés en bois massif. Cette belle exposition partage, avec celle de M. Fourdinois, l'honneur d'avoir l'une des deux grandes médailles accordées au mobilier.

La maison Trollope et fils (médaille d'or) avait des boiseries

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS À L'ÉTRANGER BIBLIOTHÈQUE 1878

Gr. III. — Cl. 17.

pour un salon, qui perdaient sans doute à être placées dans un petit espace. Il en résultait des disproportions qu'il serait peut-être injuste d'attribuer au dessinateur. Néanmoins l'ensemble, quoique bien traité, paraissait un peu monotone.

MM. Holland et fils, avec leurs meubles de chambre à coucher, étaient bien restés dans le caractère national. Ces meubles, d'une grande richesse de décor, paraissaient pourtant un peu froids; ils rappelaient trop aussi le style créé par Adams et qui était presque une nouveauté en 1867 (médaille d'argent).

Les meubles bien anglais de MM. Collinson et Lock, avec leurs formes traditionnelles, avaient un fini d'exécution qui leur a valu la médaille d'or. C'est aussi l'ébénisterie proprement dite qui caractérisait cette exposition.

M. Lamb fils (médaille d'or également) avait une salle à manger en chêne verni, témoignant d'une grande entente de la décoration. Ici encore, le style était appliqué à un meuble d'usage national. Les ferrures dorées, d'un bon effet, complétaient l'ornementation de cette pièce très décorative.

Les lits en cuivre de MM. Winfield et Cie, un peu étranges de forme et de mesures, sont aussi un des produits essentiellement anglais dont l'usage s'introduit assez difficilement chez nous. Ces lits exigent une décoration et un entourage qui ne sont pas encore dans nos habitudes. Cependant, ils appartiennent à la grande décoration et méritent bien le rappel de la médaille d'or que leur a décerné le jury.

Nous devons nous borner: nous nous contenterons d'indiquer, parmi les médailles d'argent, celles de MM. Feelham et Cie, de MM. Mellier et Cie, dont les beaux meubles ornés de bronzes ont été très remarqués; de MM. Ogden et fils, Peylion et Peyton, Sholbread et Cie; enfin celle de MM. Howard et fils, dont la grande chambre du style de la reine Anne était si curieuse, avec tous ses accessoires.

Nous avons réservé pour la fin la belle exposition de MM. Gillow et Cie, les grands décorateurs ébénistes que leurs récompenses antérieures plaçaient hors concours. Leurs meubles ornaient le pavillon officiel de S. A. R. le prince de Galles, et ils n'ont pu être

admirés du public; mais les connaisseurs admis à les examiner y reconnaissaient le goût et le soin habituel de ces habiles décorateurs. Gr. III. — Cl. 17.

En somme, l'exposition anglaise prise dans son ensemble accuse une grande extension des études artistiques dans l'industrie et confirme les appréhensions de M. de Laborde. Elle nous indique aussi le soin que nous devons prendre de ne pas nous laisser dépasser dans cette voie, où, jusqu'alors, nous avons été les premiers.

BELGIQUE.

La proximité de ce pays avec la France n'assure que peu de débouchés à l'ameublement de luxe. Cependant, quelques maisons se livrent à la fabrication des meubles historiques, travail facile dans ce pays de tradition.

Les habitudes corporatives avaient donné le goût et créé le besoin de grandes pièces somptuaires, et il en est resté une parfaite entente de la décoration et du confort, comme on pouvait le remarquer dans le salon royal, exécuté par M. Houstout, pour les lambris, portes et sculptures, et par M. Procureur, qui a dessiné les meubles. M. Houstout, qui a la plus grosse part dans cette belle décoration, qui était fort mal éclairée par malheur, a obtenu une médaille d'or, et M. Procureur, une médaille d'argent.

Les beaux parquets marquetés de MM. Tasson et Wacker, qui ont reçu les premières récompenses à toutes les expositions antérieures, ont eu, eux aussi, une médaille d'or, bien méritée d'ailleurs par la richesse et la variété des incrustations, comme aussi par l'excellence de l'exécution.

La maison Cassard et Damman avait également une grande variété de parquets riches et ordinaires très bien traités. Cette belle menuiserie a obtenu une médaille d'argent.

MM. Syniers, Rang et Cie avaient une magnifique exposition de meubles supérieurement exécutés. Un bahut de fumoir et un bureau de dame en bois noir et écaille, ainsi qu'une très belle cheminée en chêne et palissandre, étaient d'un très grand effet. De beaux sièges et des boiseries décoratives complétaient ce riche ensemble, que le jury a récompensé par la médaille d'or.

Gr. III. — Cl. 17.

Une médaille d'argent a été décernée à M. Briots pour son grand lit Renaissance, ses meubles de cabinet et des sièges. Ici encore, nous trouvons la décoration bien comprise, de même que chez M. Manoy, qui a reçu également une médaille d'argent.

En général, c'est par l'entente de la décoration que se distingue la très remarquable exposition belge, qui peut être placée entre l'Angleterre et la France pour le progrès soutenu de ses travaux artistiques et industriels.

ITALIE.

L'exposition industrielle des classes 17 et 18 de l'Italie se ressent tout naturellement des traditions artistiques de ce pays, où les beaux modèles ne manquent pas. Mais, là aussi, et peut-être à cause de l'abondance des matériaux, l'invention fait défaut. L'industrie du meuble se maintient sans grands progrès dans les limites de sa spécialité, qui est la marqueterie et la mosaïque, en pierre et en bois.

Il y a cependant, dans ces deux genres, des ouvrages tout à fait remarquables, et les meubles de M. le chevalier Gatti, de Rome, présentent des beautés de premier ordre comme marqueterie d'ébène et d'ivoire et aussi comme gravure. Son exposition de coffres, coffrets et tables avec incrustations de pierres dures offre les plus beaux spécimens de cette industrie, particulière à l'Italie.

Les meubles en bois sculpté acquièrent une grande valeur en sortant des mains de MM. Panciera Besarel, de Venise. Cette importante maison exposait des meubles, des baromètres, des candélabres et des cadres de glace en bois sculpté, largement traités et d'un grand caractère. Ceux de MM. Frullini se recommandent surtout par une grande finesse d'exécution et un goût parfait. Les trois exposants ci-dessus ont trouvé dans la médaille d'or, que leur a accordée le jury, la consécration de leurs récompenses antérieures.

M. Caponetti, de Naples, avait un meuble hérissé de difficultés et dont l'usage se faisait difficilement comprendre. Ce meuble, qui, dans la pensée de l'auteur, symbolise l'histoire des connaissances humaines, ne présentait peut-être pas un caractère suffisamment

pratique. Cependant le jury, en lui accordant une médaille d'argent, a voulu reconnaître le talent dépensé dans la conception et dans l'exécution de cette pièce singulière. Gr. III. — Cl. 17.

Une médaille d'argent a été attribuée à M. Cheloni, de Florence, qui exposait une grande bibliothèque sculptée en noyer, présentant beaucoup de richesse, mais un ensemble peu pratique pour l'usage indiqué.

M. le chevalier Gargiolo, de Naples, pour ses meubles ornés de marqueterie de bois; MM. Gaiani, Morini, de Florence, pour leurs meubles sculptés; et M. Ramonelli, également de Florence, pour ses différentes pièces sculptées, ont obtenu chacun une médaille d'argent, le jury reconnaissant chez ces exposants, surtout chez le dernier, une grande facilité d'exécution unie à un sentiment artistique tout particulier.

Nous aurions aussi à indiquer d'autres exposants, dont les produits ne manquent pas d'intérêt, mais à un degré moindre que ceux que nous venons de mentionner. Mais quelques-uns de ces produits manquent un peu d'invention; d'autres poussent la recherche jusqu'à la bizarrerie et dépassent le but; d'autres enfin se contentent de copier servilement, sans souci des goûts et des besoins de notre époque; beaucoup sacrifient à la manie de la curiosité qui domine actuellement l'industrie. Il y a donc lieu de souhaiter que l'art industriel italien revienne aux saines traditions de ce pays, illustré par tant de chefs-d'œuvre, et ne se laisse pas plus longtemps égarer dans les sentiers d'un mercantilisme sans valeur ou d'un éclectisme banal.

AUTRICHE.

L'école artistique de Percier a laissé de longues traces dans tous les pays du nord de l'Europe. L'Autriche y a ajouté cependant un cachet particulier de distinction, qu'elle tire sans aucun doute de ses rapports avec l'Italie. Ainsi la marqueterie y prend toujours une certaine place dans la décoration des meubles et rappelle les belles pièces italiennes, quoique un peu plus froides d'aspect.

Les meubles ordinaires ne présentent pas, en général, le même

Gr. III. — Cl. 17.

intérêt : les formes en sont lourdes et manquent d'harmonie. Cependant, le mobilier autrichien représente une fabrication consciencieuse, et les meubles d'art accusent une grande recherche; ils témoignent de l'éducation industrielle dans ce pays, où les habitudes corporatives sont encore en grand honneur.

Une industrie des plus sérieuses qui a pris naissance en Autriche est la fabrication des meubles en bois courbé. Cette fabrication date de 1835 et occupe aujourd'hui 9 à 10,000 ouvriers rien que dans les deux maisons Thonet et Kohn, de Vienne. La maison Thonet, créatrice de ce genre de meubles auxquels elle a su donner les formes les plus variées, grâce à un outillage des plus considérables, après avoir reçu les premières récompenses à toutes les expositions, a obtenu cette fois un rappel de médaille d'or.

La maison Kohn est de date beaucoup plus récente; ses progrès rapides lui ont également conquis une grande place dans l'industrie autrichienne. Le jury lui a accordé une médaille d'argent.

M. Michel Franz exposait des meubles à bijoux, des meubles-cabinets de haut style, qui lui ont valu la médaille d'or. Ces meubles d'amateurs, traités avec le plus grand soin et étudiés dans les moindres détails, sont éminemment propres à maintenir la tradition dans l'industrie somptuaire.

Les écoles spéciales industrielles et artistiques du Ministère du commerce exposaient, chacune dans sa spécialité, des objets intéressants. Celle du travail du bois a présenté un ensemble de meubles d'art et de meubles usuels historiques, supérieurement traités. La médaille d'or a récompensé les efforts de l'éminent professeur J. Storck, qui dirige ces écoles nationales.

Ont obtenu une médaille d'argent :

M. Schonthaller, sculpteur à Vienne, pour sa belle bibliothèque en noyer, avec marqueterie, et son plafond destiné à l'hôtel de ville de Vienne;

M. Albert Alexander, meuble-cabinet en ébène, avec panneaux peints;

M. Irmber Heinrich, meubles décoratifs en noyer;

MM. Seifert et fils, billards en noyer;

MM. Schlimp Brüder, porte en chêne et ferrures artistiques. Gr. III. — Cl. 17.

En résumé, l'ensemble de l'exposition autrichienne accuse de fortes études artistiques dans l'industrie, et, si les formes nous paraissent un peu lourdes, ce léger défaut est toujours racheté par le bon goût et le fini des détails.

L'instruction professionnelle est d'ailleurs très répandue dans ce pays, où les corporations de métier ont encore une grande force, et où l'exercice des professions est entouré de certaines conditions d'aptitudes. Il y a un grand nombre d'établissements et d'institutions destinés à soutenir le commerce et l'industrie. On compte 1 école d'arts industriels, 8 écoles industrielles appartenant à l'État, 63 écoles de perfectionnements industriels, et 79 écoles industrielles spéciales. On comprend qu'avec d'aussi puissants moyens d'action, l'art industriel progresse dans la monarchie austro-hongroise et présente les résultats que l'on a pu constater à l'Exposition de 1878.

RUSSIE.

Après avoir longtemps suivi les modes françaises et allemandes, les tendances artistiques des industries de ce pays inclinent de plus en plus vers le style national russe, qui dérive du roman et du byzantin.

C'est ainsi que MM. Lizeray, de Saint-Pétersbourg, exposent des meubles de luxe pour salon et cabinet qui ont bien le sentiment de sévère élégance qui caractérise ce style. Quelques autres pièces, inspirées de l'époque Louis XVI, complètent la remarquable collection exposée par MM. Lizeray, et que le jury a récompensée de la médaille d'or.

M. Levitt, de Moscou, a présenté un meuble original en bois de hêtre verni d'un grand caractère. La forme seule appellerait l'attention si l'exécution ne l'arrêtait pour l'examen des détails. C'est une sorte de coffre-buche rehaussé de sculptures et d'ornements en vieil argent; la couleur naturelle du bois ne se prête à aucune supercherie de main-d'œuvre, et l'on peut apprécier tout le fini de l'exécution. Cette belle pièce a obtenu une médaille d'argent.

Gr. III. — Cl. 17.

On a accordé une médaille d'argent aussi à M. Bruggen, de Saint-Pétersbourg, dont le billard en chêne perd beaucoup à la teinte qui lui a été donnée.

M. Siebrecht, de Moscou, a conservé à son bahut et à ses chaises la belle nuance naturelle de l'érable, ce qui permet d'en apprécier tout le travail. Médaille d'argent également.

En somme, toute cette partie des meubles russes, en tant qu'elle s'éloigne des copies de notre mobilier, offre beaucoup d'intérêt au point de vue artistique et du parti qu'on peut tirer du style byzantin-russe. Le bois de hêtre se prête aussi très bien aux lignes et aux ornements géométriques. L'exécution des pièces présentées est en général très bonne, et même supérieure dans certaines parties.

SUÈDE ET NORWÈGE.

L'organisation toute particulière de ces pays place l'industrie au sein de la famille, l'agriculture étant la principale occupation des habitants; ils exécutent dans l'intervalle des saisons tous les objets usuels dont ils ont besoin. La production des meubles est donc limitée aux besoins de la consommation locale, et ne sort guère des bornes de l'industrie domestique. Il n'y a que la fabrication des parquets et de la grosse menuiserie, telle que fenêtres, portes, etc., qui emploie des moyens mécaniques et constitue une véritable industrie. Celle des chaises communes s'exerce aussi sur une assez grande échelle et est l'objet d'une exportation considérable en Norwège et en Finlande.

L'industrie mobilière proprement dite n'existe donc pas dans ce pays, et il faut tenir compte à M. Eliason, de Stockholm, d'avoir su créer son joli buffet-dressoir en noyer ciré, d'autant plus que ce meuble à un grand cachet d'originalité puisé dans les éléments historiques scandinaves joint le mérite d'une belle exécution. Il s'éloigne des copies banales de nos meubles, qui ne s'accordent ni avec les traditions, ni avec les besoins nationaux. M. Eliason a obtenu une médaille d'argent.

La Norwège est à peu près placée dans les mêmes conditions sociales que la Suède. Là aussi l'industrie domestique confec-

tionne les meubles usuels nécessaires à la consommation intérieure. Nous retrouvons ici le système des loteries, en usage dans tout le nord de l'Europe. Gr. III. — Cl. 17.

L'exposition de la Société industrielle ouvrière de Christiania, récompensée par une médaille d'or, offrait divers meubles bien traités et quelques sièges originaux.

M. Klemetsen, de la même ville, avait un buffet en noyer noir, de style sévère et d'une très bonne facture. Médaille d'argent.

L'industrie mobilière de ces pays, pour être restreinte, possède cependant en elle les éléments d'une rénovation artistique qui ne demande peut-être qu'à être plus largement utilisée.

DANEMARK.

Le système particulier à ce pays pour le débouché des produits artistiques ou même simplement commerciaux permettait de rendre possible l'union de l'art et de l'industrie. Grâce aux loteries autorisées par le Gouvernement, des associations ont pu se former pour exécuter des meubles, de l'orfèvrerie, du linge de table, etc., dont le placement est assuré, sans qu'un prix de revient trop élevé arrête les consommateurs.

Ces loteries, au nombre de onze, disposent de leur excédent en faveur d'œuvres d'utilité publique. Il ne paraît pas cependant que les objets fabriqués, du moins dans les meubles, soient exécutés en vue d'une clientèle artistique; ils conservent un grand caractère de simplicité un peu froide.

Trois médailles d'argent ont été attribuées au Danemark dans la classe 17 :

1° A la Société pour l'application des arts à l'industrie, qui présentait un buffet et une bibliothèque;

2° A la Société des artisans, pour des sièges;

3° A l'Institution des idiots, pour une bibliothèque, un sopha.

De grandes maisons, paraît-il, s'étaient abstenues, trouvant le retour périodique des expositions internationales trop rapproché. Les sociétés ou loteries, qui ne fabriquent pas elles-mêmes, ne peuvent donc être considérées comme l'expression de l'industrie

Gr. III. — Cl. 17.

mobilière en Danemark : cependant, quelques pièces offrent le double intérêt d'une composition bien ordonnée et d'une bonne exécution.

L'asile des apprentis, l'asile des malades, l'institution des sœurs gardes-malades, ont obtenu chacun une médaille de bronze. Nous ne les citons que pour faire connaître le caractère collectif de ces expositions, qui ont toutes un but philanthropique.

PAYS-BAS.

La Hollande, qui a fait école avec son mobilier de la Renaissance, se contente de vivre, sous le rapport de l'invention, sur sa vieille réputation. Profitant de l'engouement actuel, elle cultive cette branche d'industrie, dans laquelle elle fut longtemps sans rivale. Elle fournit même, dit-on, à la passion des collectionneurs des pièces historiques auxquelles il ne manque guère que l'authenticité. Néanmoins, en conservant la tradition et s'inspirant des bons modèles, ce pays peut encore faire figurer son industrie mobilière parmi les industries artistiques.

MM. Schmidt et Cie, de Rotterdam, ont eu une médaille d'argent pour leurs meubles et sièges en chêne, d'un bon dessin et d'une bonne facture. Cette importante maison présentait en outre des dessins d'ameublement qui prouveraient qu'ils savent approprier aux besoins modernes les formes toujours jeunes de la Renaissance.

Les Pays-Bas ont conservé de leurs relations d'outre-mer le goût des choses de la curiosité. C'est là que fut imité d'abord le laqué des Japonais. Il y est resté quelques ateliers où cette industrie continue sa vieille réputation. MM. Franz et fils ont reçu une médaille d'argent pour leurs meubles et objets laqués, et particulièrement un beau paravent à panneaux de laqué, bonne imitation du Japon.

Ce que nous disons plus haut des antiquités apocryphes ne saurait s'appliquer à la magnifique collection offerte si gracieusement par S. M. le roi des Pays-Bas. Les meubles les plus précieux, les ivoires les plus rares, les coupes en argent ciselé, les émaux, les vieilles faïences, faisaient miroiter aux yeux des ama-

teurs toutes les splendeurs artistiques d'un passé que la science industrielle d'aujourd'hui ne parvient pas toujours à égaler.

SUISSE.

L'industrie mobilière en Suisse ne présente pas les éléments d'un commerce important, faute sans doute de débouchés.

Il s'est formé, sous le nom de : *les Artisans zuricois,* une exposition collective à laquelle avaient pris part les différents métiers qui concourent à l'ameublement. C'était une chambre entièrement arrangée dans le style des demeures patriciennes suisses au XVIe siècle, exécutée d'après les dessins de M. A. Chiodera, architecte à Zurich. Cette intéressante étude monographique du meuble ancien était complète : boiseries, meubles, sièges, poêle, ferrures, vitraux, étaient de la plus rigoureuse exactitude et témoignaient du goût et des connaissances de l'organisateur. L'exécution gagnait peut-être beaucoup à être placée dans son milieu, avantage que n'ont pas les objets isolés. Cependant, le résultat obtenu laisse croire que ce pays trouverait aussi, le cas échéant, des ouvriers habiles à reconstituer le mobilier historique. Médaille d'argent.

La maison Camps et Cheminon, de Carouge, avait fait toutes les vitrines pour l'exposition génevoise d'horlogerie et de bijouterie. Ces meubles en bois noir poli étaient très heureux de forme, et ont suffi, abstraction faite de leur contenu, pour attirer l'attention du jury, qui leur a accordé une médaille d'argent.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

Ces deux pays sont restés complètement en dehors du mouvement artistique imprimé à l'industrie en Europe. Les meubles ordinaires surtout sont tout à fait médiocres : on sent que là l'éducation professionnelle fait défaut, et le commerce suit la routine vieillie et sans goût de l'école de 1830.

M. Pinto, de Lisbonne, a une médaille d'argent pour ses chandeliers en bois de style arabe, et diverses sculptures qui ne demandent qu'à trouver une bonne application.

Mme Canela, de Barcelone, exposait un petit meuble-cabinet, assez lourd de forme, mais décoré d'une curieuse mosaïque en

Gr. III. — Cl. 17.

bois, composée de plusieurs millions de petits morceaux qui en couvraient toutes les surfaces. Médaille d'argent.

ÉTATS-UNIS.

Jusqu'à présent, les États-Unis n'ont guère eu d'école d'arts industriels. Là, on s'occupe surtout du côté pratique des choses, et, l'œil dût-il en souffrir, il faut avant tout que la forme soit subordonnée à l'usage des objets.

Cette méthode rigoureusement rationnelle n'est peut-être pas tout à fait favorable au développement du sens artistique tel que que nous le comprenons. Cependant MM. Marcotte et Cie, de New-York, ont montré qu'ils savent s'assimiler les styles de la vieille Europe, et leur beau meuble à deux corps a toute la valeur d'une composition originale. Les détails en sont bien traités, et l'on sent que ces messieurs recherchent surtout leur clientèle parmi les gens de goût. La médaille d'or a récompensé le travail de cette importante maison.

M. Collender, fabricant de billards à New-York, présentait un billard en érable, avec une décoration en papier assez originale. Les accessoires qui l'accompagnaient (queues, râteliers, marquoirs, etc.) paraissaient offrir tous les avantages que les amateurs recherchent dans ces sortes d'objets. Médaille d'argent.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

L'industrie du mobilier est nulle dans ce pays, où les arts mécaniques sont exercés par des étrangers.

Quelques pièces présentent cependant un certain intérêt, eu égard surtout au peu d'étendue des moyens d'exécution. Ainsi, le jury a récompensé par une médaille d'argent une assez belle bibliothèque de M. P. Jurgensen. Ce meuble, d'une très bonne facture, est construit avec diverses espèces de bois des Missions, dont le principal paraît se rapprocher du courbaril.

Une autre bibliothèque, exposée par M. B. Ader, a obtenu une médaille de bronze.

Les autres objets présentés n'offraient d'autre intérêt que celui d'être exécutés avec les nombreux bois du pays. Cette grande va-

riété d'essences si diverses mériterait d'être étudiée, afin d'en tirer des effets nouveaux de décoration.

COCHINCHINE.

Le Tong-King fournit des professeurs à une école d'incrustation fondée à Choquan, près Saïgon, par l'amiral Duperré.

L'incrustation de la nacre est, en effet, une industrie particulière au pays; mais elle aurait besoin d'outils moins grossiers que ceux dont se servent les indigènes. Les meubles en bois de trac incrustés de nacre présentés par l'école des incrustateurs (médaille d'argent) n'avaient que le seul intérêt d'une assez grande fantaisie dans le dessin, mais les formes en sont nulles.

Cette industrie aurait besoin d'être relevée par l'étude du dessin; autrement, elle se traîne dans des banalités insignifiantes. Il y a lieu d'espérer que l'influence française saura diriger le goût des Annamites, et leur conservera cette branche intéressante d'un art industriel qui n'est pas sans valeur.

CHINE ET JAPON.

L'introduction des étrangers chez les Chinois n'a pas encore modifié les données artistiques d'après lesquelles leurs meubles sont exécutés. Les lits, par exemple, ont toujours la forme particulière, et l'on pourrait dire unique, qui en fait l'objet le plus important du mobilier chinois. C'est généralement un meuble de grande dimension, de forme elliptique, et constituant quelquefois à lui seul une sorte de chambre, divisée en compartiments par des panneaux découpés à jour et ornés de transparents en gaze ou en soie peinte. Quoique ces meubles soient destinés à l'usage ordinaire dans le pays, nous ne pouvons guère les considérer que comme des objets de curiosité, leur emploi s'éloignant complètement de nos habitudes et de nos besoins.

Cependant le jury n'a pu s'empêcher de reconnaître le mérite de cette fabrication, en décernant une médaille d'argent au grand menuisier Sung-Singkung, de Ningpo, lequel exposait une certaine quantité de meubles en bois sculpté, incrustés d'ivoire, gravés et vernis. Ces meubles, d'une fabrication très compliquée, présen-

Gr. III. — Cl. 17.

taient un exemple de cette patience et de cette ingéniosité des Chinois, qui ne reculent devant aucune difficulté d'exécution.

Une médaille d'argent a été également attribuée à Koong-Sai, pour ses lanternes en bambou recouvertes de gazes peintes. C'est dans ces sortes d'objets que les Chinois se livrent à toute la fantaisie artistique qui les distingue.

L'exposition japonaise, qui a eu tant de succès avec ses bronzes et ces porcelaines, offrait de magnifiques pièces d'ameublement, que nous classerons aussi parmi les objets de curiosité, tant elles s'éloignent des formes européennes. Ces petits meubles, étagères, petites commodes, ne répondent à aucun de nos besoins usuels.

Là encore on reconnaît le talent de ces patients ouvriers, qui savent parfois s'élever jusqu'à l'art, comme dans les meubles présentés par Minoda-Chiojoro, très beaux de formes et d'un travail achevé. La médaille d'or a sanctionné leur mérite.

Kirin-ko-So, Araï, Anta, tous trois de Tokio, centre d'une importante fabrication, avec leurs meubles en laque rouge ciselée, leurs étagères à suspendre, leurs petites commodes aux combinaisons si singulières de tiroirs et de secrets, ont obtenu chacun une médaille d'argent.

Les Japonais avaient eu d'ailleurs la judicieuse idée de se renfermer dans les termes de leur fabrication habituelle, sans essayer de se rapprocher de nous par une imitation plus ou moins adroite.

ÉGYPTE.

En même temps que ce pays s'ouvrait à la civilisation européenne, en lui empruntant les forces matérielles dont elle dispose, un groupe d'érudits, continuant les travaux des Champollion et des Campenon, essayait de remuer les cendres du passé pour s'assimiler les idées de l'antique Égypte.

Il s'est trouvé aussi un Français, artiste sculpteur, lequel, frappé des beautés de l'art arabe, s'est appliqué à les approprier aux objets mobiliers usuels. Il a fondé au Caire, en 1859, une maison d'ameublement et de décoration. Puisant dans les documents les plus authentiques, il fabrique des meubles artistiques du plus pur style arabe ou égyptien, avec les bois du pays, et, résultat important,

tous ces meubles sont parfaits d'exécution. Ses ouvriers sont, pour les deux tiers, des indigènes, qu'il élève et instruit dans la connaissance de l'art industriel particulier aux traditions et aux besoins du pays. La plus grande partie de ces meubles est vendue à des amateurs en Europe.

Le pavillon égyptien dans le parc du Trocadéro renfermait une belle collection de meubles artistiques, tels qu'une armoire avec bronzes ciselés, une console avec glace, d'une grande élégance, puis un dressoir d'un goût parfait. A tous les points de vue, et particulièrement à celui des éléments dont M. Parvis dispose, cette exposition méritait d'être remarquée. Aussi le jury l'a-t-il jugée digne de la médaille d'argent, tant pour l'exécution parfaite des produits que pour encourager cette tentative de réveiller l'art oriental, tentative qui a trouvé son écho dans le nord de l'Europe, comme nous l'avons vu à l'exposition mobilière de la Russie.

Et maintenant, tirant une conclusion de cette exposition d'objets mobiliers venus de tous les points du monde, nous ferons remarquer la tendance des étrangers à se dégager des styles conventionnels dont notre pays a été jusqu'ici le promoteur. Chaque nation semble avoir voulu rattacher son industrie mobilière à l'histoire et aux traditions du pays. Ce n'est encore qu'un symptôme; mais nous ne devons pas le perdre de vue, car il nous donne la mesure des efforts tentés autour de nous pour nous disputer la suprématie en matière d'art industriel.

LEMOINE.

Gr. III.
—
Cl. 18.

OUVRAGES DU TAPISSIER ET DU DÉCORATEUR.

Cette classe, qui, sous la dénomination d'*Ouvrages du tapissier et du décorateur*, comprend des industries si diverses, peut être subdivisée en quatre sections.

La première, comprenant les objets d'ameublement tels que sièges garnis, rideaux, tentures, étoffes, tapisseries, literies et ensembles décoratifs, se rapporte tout spécialement aux travaux du tapissier.

La deuxième, comprenant les objets de décoration et d'ameublement en pierre et matières précieuses, se rapporte aux travaux du mosaïste, du stucateur et du marbrier.

La troisième, comprenant les objets de décoration et d'ameublement en pâte moulée, plâtre, carton-pierre, se rapporte aux travaux du sculpteur ornemaniste, du fabricant de cadres simples et ornés et aussi par extension aux travaux du parqueteur mosaïste.

La quatrième, comprenant les objets de décoration et d'ameublement pour les services religieux, se rapporte aux autels en bois, pierre et marbre, aux statues et statuettes, et aux objets mobiliers du culte.

PREMIÈRE SECTION.

OBJETS D'AMEUBLEMENT TELS QUE SIÈGES GARNIS, RIDEAUX, TENTURES, ÉTOFFES, TAPISSERIES, LITERIES ET ENSEMBLES DÉCORATIFS.

La première section était représentée, pour la France, par vingt exposants.

Ce nombre d'exposants était loin d'être en rapport avec le nombre des maisons qui se livrent à l'industrie du tapissier décorateur, et qui peut s'élever à deux mille pour toute la France. Dans ce nombre, Paris entre pour moitié, et les maisons principales, qui

étaient naguère des spécialités, soit de la fabrication des meubles, soit de la confection de la tapisserie, ont dû réunir dans leurs ateliers les deux genres de fabrication, pour avoir dans la main tous les éléments nécessaires à la composition d'un ameublement complet.

Grâce à cette nouvelle direction, le besoin de confort qui s'est emparé de toutes les classes de la société a pu trouver plus facilement à se satisfaire, et la fabrication du mobilier a pu dès lors s'accroître dans de notables proportions.

Les maisons d'élite qui ne se sont livrées qu'à la confection du mobilier de haut goût n'ont pas certainement suivi la même progression en nombre; mais il faut l'attribuer à la nature de leurs tendances.

Malheureusement, les travaux de ces maisons ne peuvent que difficilement être appréciés au moyen d'une exposition, et c'est dans les habitations qu'elles ont meublées qu'il faudrait pouvoir pénétrer, pour porter un jugement sur elles.

Si nous pouvions convier les visiteurs de notre Exposition universelle à une incursion dans le Paris moderne, c'est là seulement qu'ils pourraient se rendre compte du véritable rôle du tapissier décorateur et de l'importance du concours qu'il a pu prêter à l'architecte pour créer ces habitations, dont un grand nombre sont des types achevés de haut goût et de véritable élégance.

Ce sont ces maisons d'élite qui ont été, avec les écoles d'art industriel et les écoles d'apprentis, le plus précieux soutien de l'industrie du tapissier décorateur, et qui l'ont aidé à maintenir la réputation que la France s'est faite dans cet art.

Il ne faut pas oublier non plus l'heureuse influence de la Société pour la propagation des livres d'art, qui ne saurait être trop encouragée.

Paris est donc toujours resté le grand centre de l'industrie du tapissier décorateur, et, sur un mouvement d'affaires annuelles de cent millions pour toute la France, Paris peut revendiquer à lui seul soixante-dix millions.

Si le nombre des exposants n'a pas été en raison directe du nombre des industriels exerçant la profession qui nous occupe,

Gr. III. — Cl. 18.

ce n'est pas que les éléments d'exposition leur aient fait défaut, mais beaucoup d'entre eux ont reculé devant les dépenses à faire; et il faut bien que nous disions que les objets figurant à une exposition de tapissiers décorateurs sont sacrifiés d'avance; et le sacrifice à faire est considérable, puisque la somme dépensée par les vingt exposants de la France s'est élevée à près d'un million de francs.

Mais, pour peu nombreuses qu'elles aient été, les maisons qui ont exposé n'en ont pas moins représenté brillamment l'industrie parisienne du tapissier décorateur. C'est dans la classe 18 qu'une grande médaille a été conquise par M. Fourdinois, de Paris, et c'était justice, car cette maison, indépendamment de la perfection d'exécution de son ébénisterie, dont mon collègue de la classe 17 a fait tout l'éloge qu'elle méritait, doit aussi être louée pour le goût élevé et la sobriété de détail qui ont présidé à l'ajustement des tentures exposées et au choix des garnitures, ce qui donne à la tapisserie que produit cette maison un cachet tout spécial de distinction.

Vient ensuite la maison Penon, dont l'exposition a eu la bonne fortune d'attirer et de captiver la foule. Nous sommes ici en présence d'un véritable ensemble décoratif; au point de vue du coloriste, il est difficile d'éprouver une satisfaction plus complète. Le choix des étoffes, leurs nuances rompues, la manière dont elles sont drapées, la richesse des passementeries, tout est bien œuvre de décorateur.

M. Penon a aussi exposé des panneaux en broderies, qui sont d'une grande beauté et d'un grand effet décoratif. L'un de ces panneaux est un mélange de tapisserie de basse lice et de broderies d'application. Le relief est puissant et la coloration est vraiment belle. Ces trois panneaux exposés, représentant l'un une figure, l'autre une fête champêtre et le troisième un paysage, trouveraient leur digne place dans un musée spécial des travaux à l'aiguille.

Nous devons nous arrêter aussi devant l'intérieur de petit salon de la maison Damon, Namur et Cie. Il y a des applications de broderie sur peluche d'un dessin parfait et d'une excellente exécution.

Cette maison était hors concours, à cause de la présence dans le jury de l'un de ses directeurs, M. Damon.

Nous aurions aussi à citer le magnifique lit style Louis XIV envoyé par la maison Schmidt et Piollet. Les broderies d'applique des tentures et des sièges qui accompagnaient ce lit ont été très remarquées, et c'est par une médaille d'or que le jury a récompensé les travaux de cette maison.

Une autre médaille d'or a été donnée à la maison Duval; là nous avons à citer une cheminée en bois garnie de velours grenat d'un excellent effet; les nielles du lambrequin étaient d'une grande finesse d'exécution, et les sièges qui accompagnaient cette cheminée étaient aussi brodés dans le même esprit.

Nous devons remarquer l'importance qu'a prise, au point de vue de l'art, la broderie d'ameublement. Dans ce genre de décoration, nous devons citer : le lit à gouttière de M. Trouvé, pièce en tout point remarquable, ainsi que les panneaux brodés qu'avait envoyés cet exposant; et les grandes portières Louis XIII en tapisserie à la main de M. Hellbronner. M. d'Anthoine a voulu aussi introduire la broderie comme élément de décoration d'une grande cheminée en chêne sculpté, tandis que M. Leglas-Maurice, de Nantes, exposait un cabinet de travail dans lequel on remarquait des panneaux décorés d'applications en broderie d'un dessin très ferme et parfaitement exécutées.

Nous ne pouvons passer sous silence l'exposition collective si intéressante du comité de patronage des apprentis tapissiers de la Ville de Paris. Il y avait là des efforts à encourager, et certaines pièces très élégantes de forme et d'exécution ont valu à cette exposition une médaille d'argent.

C'est à la chambre syndicale des maîtres tapissiers que revient l'honneur de la fondation, en 1873, du comité de patronage des apprentis tapissiers.

Ce comité se compose de tous les membres de la corporation des tapissiers, qui forment une caisse au moyen d'une faible cotisation annuelle, augmentée des offrandes de membres honoraires et de donataires.

Les apprentis tapissiers sont inscrits dès l'âge de treize ans,

Gr. III. — Cl. 18.

après une demande de leurs patrons; ils suivent des cours de dessin et sont soumis à des concours professionnels.

Chaque année un jury, composé par moitié de patrons et d'ouvriers, juge les concours, et c'est dans une distribution publique que des prix sont donnés; ensuite sont délivrés les certificats d'apprentissage.

Ce comité de patronage a obtenu, jusqu'à présent, d'excellents résultats, et il serait à souhaiter que toutes les corporations pussent imiter l'exemple des tapissiers décorateurs.

Nous devons aussi dire un mot d'une industrie qui doit son développement à la tendance dont nous avons parlé dans les considérations générales qui servent d'introduction à notre rapport.

Il s'agit de l'industrie toute nouvelle des fabricants d'escaliers d'art.

Le plus ordinairement la construction des escaliers en bois était confiée aux ouvriers charpentiers, alors que la partie de la maison qui renferme l'escalier était considérée comme n'étant que la continuation du vestibule, et non pas comme formant partie intime de l'intérieur.

Mais lorsque, s'inspirant des habitations de la Renaissance, l'architecte a compris tout le parti qu'il pouvait tirer de l'escalier pour le charme et la décoration de l'édifice, alors la cage d'escalier est devenue le morceau principal et comme la pierre de touche du goût et des habitudes du maître du logis. L'escalier prend l'importance d'une œuvre d'art; les rampes se garnissent de balustres de toutes formes, à panses rondes ou carrées, sculptées ou tournées. Les marches se font petites en hauteur, pour rendre la montée plus douce, et transforment les degrés en un chemin dont la pente disparaît sous un moelleux tapis; les paliers s'élargissent et deviennent plus répétés. Ce sont autant de *retiros*, où le causeur peut reprendre haleine. Là un siège en bois sculpté placé près d'une bâche en marbre garnie des plantes les plus rares vous invite au repos. Les murs, comme ceux d'une nef de cathédrale, sont percés de larges baies garnies de vitraux, à travers lesquels les rayons du soleil se colorent pour orner de mille tons divers les tentures murales et les portières de tapisserie.

Mais pour exécuter cette composition, le maître de l'œuvre a dû choisir ses interprètes, et c'est de ce choix qu'est née l'industrie du fabricant d'escalier d'art.

Moitié charpentier, moitié ébéniste, il demande au premier l'art du trait, et au second le travail perfectionné du bois. La sculpture vient aussi s'ajouter au bagage nécessaire au fabricant d'escalier d'art.

Cette année, l'exposition de M. Gosselin nous offre un élégant spécimen d'un escalier mettant, dans un intérieur d'appartement, deux étages en communication. Cet escalier était exécuté en bois de noyer, travaillé avec beaucoup de goût et une grande perfection de main-d'œuvre. Aussi le jury a-t-il accordé à cette maison une médaille d'argent.

Nous devons encore citer, dans cette première section de la classe 18, les ouvrages du peintre décorateur. Là encore nous ne pouvons avoir qu'une bien faible idée de l'importance de cet art par les travaux exposés. Ce serait dans nos édifices publics et dans nos habitations privées qu'il faudrait pouvoir juger la part si importante qui revient au peintre décorateur. Cet art, qui était en si grande faveur à l'époque de la Renaissance, est encore aujourd'hui dirigé par de vaillants artistes, qui sont l'honneur du goût français, et c'est l'un d'eux, M. Polisch, qui a exposé les panneaux décoratifs auxquels le jury a accordé une médaille d'argent.

Une médaille d'argent a aussi été donnée à M. Pfnor pour un panneau peint sur faïence.

Si nous descendons un degré de la hiérarchie artistique, nous trouvons le peintre en décors, qui s'occupe de la reproduction des bois et des marbres. Là encore nous avons des artistes hors ligne, et l'exposition de la maison Redouly et Cie a donné, dans le monument élevé à la mémoire de M. Leclaire, le fondateur de cette maison, des spécimens de panneaux imitant le bois et le marbre qui sont des chefs-d'œuvre du genre. La perfection d'exécution du travail de peinture de cette exposition a valu aux successeurs de M. Leclaire et au collaborateur, M. Profinet, une médaille d'argent.

Dans le parc du Champ de Mars, adossés aux murs de l'expo-

Gr. III. — Cl. 18.

sition des beaux-arts, avaient été placés les peintres d'enseignes artistiques.

M. Bouvais, qui a fait preuve de véritable artiste dans les travaux de ce genre, a obtenu une médaille d'argent.

Nous aurons épuisé pour la France cette première section de la classe 18, quand nous aurons dit que, comme à chaque exposition universelle, le génie des inventeurs s'est évertué à trouver de nouveaux sièges articulés, canapés-lits, canapés-sophas-lits et commodes-toilettes; qu'il y a comme toujours affluence de sommiers de toutes sortes, qui avec des ressorts en acier ou en laiton, qui avec des bandelettes de bois ou des lanières de cuir. C'est aux sièges articulés pour malades de la maison Lemaigre, de Paris, qu'a été donnée une médaille d'argent.

Si nous quittons la France pour parler des exposants étrangers qui se rapportent à notre première section de la classe 18, nous aurons peu de chose à dire après notre collègue de la classe 17, attendu que la part réservée à l'art du tapissier décorateur est, en dehors de la France, fort peu considérable; et quand nous aurons cité l'ameublement du pavillon du prince de Galles exécuté par la maison Gillow et Cie, de Londres, nous aurons pu apprécier l'intervention du tapissier décorateur dans la composition d'un intérieur anglais.

Le type choisi par la maison Gillow se rapporte à la période de l'art anglais des premières années du XVIIe siècle.

Nous devons reconnaître que nos voisins ont fait de sérieux progrès depuis 1867. Ici tout est bien d'ensemble; les tonalités sombres des tentures forment le fond qui convient le mieux aux étoffes plus éclatantes des rideaux et des sièges; l'effet cherché est bien dans le sentiment tempéré des peintres de l'école anglaise. Meubles et étoffes sont bien en harmonie avec les porcelaines et les émaux qui ornent les étagères et les aquarelles appendues aux murs.

Nos plus sincères éloges à la maison Gillow, puisqu'elle n'a pu être récompensée, se trouvant hors concours par suite de la présence dans le jury de M. Donaldson, son directeur actuel.

Nous devons citer aussi les meubles garnis qui ont valu à la maison Mellier une médaille d'argent. Gr. III. — Cl. 18.

En Belgique, la maison Manoy, de Bruxelles, a obtenu une médaille d'argent, avec son fragment de salon-fumoir Renaissance et ses fauteuils et canapés Louis XIV et Louis XVI.

La même récompense a été accordée à la maison Procureur, de Bruxelles, pour le mobilier et les tentures du salon royal; et à la maison Polmann Dalk et fils, de Bruxelles, pour son essai de décoration d'une salle à manger Renaissance flamande, en chêne ciré, avec ornements en cuivre et bronze.

MM. de Waële frères, de Molenbeck-Saint-Jean, ont exposé un panneau de l'escalier d'honneur du château des Amerois, appartenant à S. A. R. Monseigneur le comte de Flandre. Cette exposition consistait en une partie du lambris cintré décorant les murs de la cage de cet escalier, exécuté en chêne dans le style de la Renaissance et pour lequel le jury a accordé une médaille d'argent.

Dans l'exposition collective des artisans zuricois, nous avons à mentionner les ouvrages de tapisserie de M. Grob, de Zurich, décorant ce type charmant d'habitation patricienne du XVIe siècle que nous a envoyé la Suisse.

En Autriche-Hongrie, une médaille d'or a été accordée aux travaux de broderie de l'École spéciale pour l'industrie artistique. La division de cette école qui a exécuté les travaux récompensés est dirigée par Mme Émilie Bach, et les broderies ont toutes été faites d'après les dessins et sous la haute surveillance artistique de M. le conseiller du Gouvernement, professeur Jos. Storck. La collaboration de Mme Bach a été récompensée d'une médaille d'argent, et une médaille d'or de collaborateur a aussi été accordée à M. Storck.

La maison Hoffmann, de Buda-Pesth, a exposé divers meubles en soie, d'un très bon effet, qui ont valu à cette maison la médaille d'argent; et c'est aussi cette récompense qui a été accordée à la maison Schlimp-Brüder, de Vienne, pour son application, à la décoration intérieure, d'ornements en fer repoussé.

Gr. III. — Cl. 18.

La Russie était très honorablement représentée par la maison Lizeray, de Saint-Pétersbourg, qui a obtenu une médaille d'or pour ses meubles garnis et pour sa tapisserie.

Une médaille d'argent a été accordée aux travaux de l'École des métiers fondée en 1871, à Saint-Pétersbourg, par feu le grand-duc Nicolas et placée sous le patronage du grand-duc héritier Alexandre.

Le Danemark a obtenu une médaille d'argent pour M. Schrœder, de Copenhague, qui a envoyé des tentures d'un très bon style imitant les cuirs dorés.

Pour les pays de l'extrême Orient, la Chine n'a envoyé que quelques meubles couverts en soie brochée, quelques paravents en soie peinte ou à panneaux brodés, quelques lanternes à panneaux en gaze, le tout provenant des fabriques de Shangaï, Foochow et Canton.

Mais les Japonais sont toujours les maîtres pour les tissus unis et brochés, l'impression de peinture et les broderies en tous genres. Les rideaux de fenêtre en soie brodée, les tapis de table, les dessus de sièges, les paravents en satin, sont autant de spécimens charmants de la fabrication des maisons de Tokio et Kioto, qui savent toujours donner à leurs produits cette fraîcheur de ton et cet imprévu de coloris si spéciaux à la fabrication japonaise.

DEUXIÈME SECTION.

OBJETS DE DÉCORATION ET D'AMEUBLEMENT EN PIERRES ET MATIÈRES PRÉCIEUSES.

Si nous commençons par les travaux du mosaïste, nous aurons à examiner les trois genres de mosaïque : vénitienne, florentine ou romaine.

La mosaïque vénitienne ou byzantine, qui est la mosaïque décorative dans la plus large acception du mot, est, comme on le sait, composée de petits cubes, soit de pierres ou marbres naturels, soit de matière vitrifiée recouverte d'émail. Ces petits cubes sont

collés sur les parements des monuments ou sur les aires au moyen d'un ciment composé de chaux, de sable très fin, de pouzzolane ou de brique pilée. Les fonds d'or sont obtenus au moyen de petits cubes de pâte de verre doré recouvert d'un émail transparent.

La mosaïque composée de marbres colorés naturellement, granits aux divers tons, serpentine, porphyre rouge, albâtre, marbres africains, brèches, etc.. est aussi vraiment monumentale; mais ses moyens sont restreints, en raison du nombre limité des teintes dont elle dispose.

L'emploi de cette mosaïque est devenu difficile, en raison de la rareté des marbres qu'elle exige, qui provenaient principalement des carrières de la Rome impériale, carrières épuisées pour la plupart.

La mosaïque d'émail, au contraire, est d'un emploi beaucoup plus facile, eu égard aux ressources infinies de sa palette, et l'art du mosaïste d'émail, qui paraissait appartenir exclusivement à l'Italie, fait partie maintenant des moyens décoratifs employés en France, et c'est avec joie que nous l'enregistrons, car il y a là une véritable exhumation d'un art qui semblait perdu pour nous. La France avait eu autrefois des mosaïstes en émail, mais c'était à l'époque gallo-romaine et à l'époque carlovingienne, et l'on n'a pu jusqu'alors citer un travail de mosaïque postérieur au XIIe siècle. Dans toute la période du moyen âge et de la Renaissance, les carrelages étaient faits soit en terre cuite naturelle ou vernissée avec dessins incrustés, soit en dalles gravées; mais depuis le XIIe siècle aucune trace de mosaïque sur les parements des murs. Il est vrai que les vitraux, qui peuvent être considérés comme de véritables mosaïques translucides, forment la grande décoration des édifices de cette époque.

L'art de la mosaïque, laissé complètement dans l'oubli malgré la tentative faite par Napoléon Ier au Louvre pour le pavement de la salle Melpomène et de la rotonde de la galerie d'Apollon, fut de nouveau mis en lumière par les magnifiques dallages exécutés en 1867 au Tribunal de commerce par l'architecte Bailly, et plus récemment encore au nouvel Opéra par l'architecte Charles Garnier.

Mais il n'était pas question de la mosaïque vénitienne, et c'est

Gr. III. — Cl. 18.

à l'initiative de ce dernier que nous devons la résurrection de cette mosaïque : les travaux de ce genre exécutés par lui dans l'avant-foyer et à la *loggia* du nouvel Opéra de Paris ont révélé au public le magnifique parti décoratif que l'on peut en tirer.

Ce qui, dans le rapport de l'Exposition universelle de 1867, n'était qu'à l'état de vœu est entré dans le domaine des faits. La France est en possession d'un art qui semblait à jamais perdu.

Il est vrai que le vandalisme des temps postérieurs a détruit une partie des modèles; les lois du Coran ont aussi mis l'interdit sur les magnifiques compositions de l'antique Byzance, en les recouvrant d'un épais enduit, parce qu'elles étaient la représentation de la figure humaine; mais il nous reste les mosaïques chrétiennes de Rome, de Florence, de Naples, de Palerme, de Venise et de la Sainte-Sophie gréco-russe de Kiew.

Efforçons-nous donc de faire à cet art une nouvelle jeunesse en étudiant toutes ses merveilles; tâchons de rester dans le sentiment décoratif, qui fait la véritable grandeur de la mosaïque vénitienne, et évitons le redoutable écueil de vouloir copier les tableaux des maîtres. Laissons à cet art, qui avec la peinture sur verre et la tapisserie forme la trinité de l'art décoratif, laissons-lui toute sa saveur originale et sa liberté d'allure; n'allons pas le faire sortir de sa voie.

Nous avons maintenant des ateliers installés à Paris : de plus, une école de mosaïstes est créée à la manufacture de Sèvres; le plus difficile est donc fait. Car ce n'est pas du côté de la composition des cartons que Paris peut rester dans l'embarras; les artistes de talent y sont trop nombreux pour qu'il n'y en ait pas parmi eux qui ne consentissent à l'étude toute spéciale de cette branche de l'art.

Si de ces considérations générales nous revenons à l'examen des produits exposés, nous devons citer les beaux travaux produits par l'Italie, qui ont reçu deux médailles d'or : l'une accordée à la compagnie de Venise-Murano, et l'autre à la maison Salviati et Cie.

La Russie se tient toujours à la hauteur de sa réputation par les travaux si estimés des ateliers de l'Académie impériale des beaux-arts de Saint-Pétersbourg; les beaux panneaux envoyés cette

année sont égaux aux plus beaux travaux de ce genre et ont été récompensés par une médaille d'or.

La maison Facchina, de Paris, à laquelle nous devons une partie des travaux de mosaïque du nouvel Opéra, avait été placée par erreur dans la classe 66. Aussi, malgré le mérite de l'exposition de cette maison, il ne m'appartient pas de parler de la médaille d'or qu'elle a obtenue, et je ne puis que m'en référer au rapport de la classe 66.

Si maintenant nous laissons la grande mosaïque décorative, pour nous occuper des tableaux en mosaïque qui s'exécutent à Rome, nous devons reconnaître que l'Italie est restée maîtresse en ce genre d'art, composé surtout de patience, puisqu'il faut souvent une année de labeur pour faire seulement une tête.

C'est aux mosaïstes romains Rocchegiani et Gallandt que nous devons les plus importants spécimens de cet art.

La mosaïque dite *de Florence* est aussi restée l'apanage exclusif des artistes italiens; mais qu'il est regrettable de voir, à côté de produits d'une incontestable valeur, d'autres produits dont la valeur artistique se trouve singulièrement amoindrie parce que l'artiste a voulu s'attacher à la fidèle reproduction d'objets d'une vulgarité complète, tels que jeux de cartes, dominos, pipes, etc. Il y a là une tendance regrettable et qu'il est bon de signaler aux artistes de ce pays.

Cette réserve faite, nous avons à citer comme particulièrement remarquables les travaux envoyés de Florence par Jocondo Torrini, Bazzanti et fils, Scappini et Barbetti, et aussi par Caponetti, de Naples.

Après les travaux des mosaïstes viennent se placer les produits de l'industrie du marbrier.

Cette industrie, qui a ses principaux centres de production en France, en Italie et en Belgique, avait pris en France une importance considérable de 1867 à 1870. Grâce à la facilité des communications et à l'abaissement des tarifs douaniers, la fabrication courante s'était créé de nombreux débouchés pour les marbres provenant des carrières et des fabriques du Nord, de Marseille, des Pyrénées, de l'Ouest et du Jura.

Gr. III. — Cl. 18.

Mais, pour la France, c'est à Paris que s'était concentrée la fabrication de la marbrerie décorative.

Les grands travaux du Louvre, des Tuileries et du nouvel Opéra avaient mis en faveur l'emploi du marbre dans la décoration des habitations luxueuses, et l'on était arrivé à employer à Paris, à la fin de 1867, jusqu'à près de six mille mètres cubes de marbre.

L'industrie du marbre se divise en quatre branches parfaitement distinctes : le bâtiment, l'ameublement, la pendule et le monument. Chacune de ces branches est représentée dans la classe 18; mais la supériorité de la fabrication française se révèle surtout dans la marbrerie décorative ou de bâtiment, et nous devons adresser nos plus sincères éloges à la maison Parfoury, de Paris, à laquelle le jury a accordé une médaille d'or.

L'objet le plus remarquable de l'exposition de cette maison était un magnifique vase en marbre cipolin antique, qui mesurait un mètre et demi de hauteur et taillé dans un bloc provenant des fouilles opérées à Rome, en 1868, sur l'emplacement de l'ancien Emporium.

Nous avons encore à citer : une très belle cheminée de la maison Bex, de Paris; une grande cheminée monumentale envoyée par M. Foliot, de Rennes (Ille-et-Vilaine), et une autre cheminée de la maison Henault-Coeli, de Coulsore (Nord).

La Belgique a maintenu par ses travaux de marbrerie son ancienne réputation. Les principales œuvres de son exposition ont été envoyées par la maison Tainsy, qui a obtenu un rappel de médaille d'or, et par la maison Évrard, à laquelle le jury a donné une médaille d'argent.

Dans cette deuxième section de la classe 18, nous avons encore à citer les travaux des stucateurs.

Le principal exposant, M. Hamon, de Paris, a obtenu une médaille d'argent pour son escalier en stuc imitant la pierre, avec rampe à balustres tournés et pilastres sculptés. Les spécimens des différents marbres imités en stuc étaient d'une exécution parfaite.

Si nous abordons maintenant les applications, à l'ameublement, des émaux, des faïences et des porcelaines, et si nous commençons

par la France, nous devons citer en première ligne la maison Collinot, de Paris, qui avait disposé tout un salon, avec colonnes en faïences revêtues d'émail vert et supportant un entablement à cellules. Il y avait dans ce salon de grands panneaux japonais à fleurs et oiseaux en saillie, qui étaient d'un grand effet décoratif.

Pour l'application des émaux à la grande décoration, les essais faits par M. Mansuy-Dotin et M. Potier ont été très remarqués; les panneaux et les grands motifs en émaux de Limoges font un excellent effet, placés dans des cheminées monumentales en chêne ou en noyer. Il y a certainement là un art à encourager.

En Angleterre, la maison Simpson et fils a obtenu une médaille d'argent pour l'application des faïences à la décoration des chambranles de cheminée, comme aussi pour ses panneaux décoratifs.

En Russie, la même récompense a été accordée à M. Waezfel, de Saint-Pétersbourg, qui avait exposé des applications de pierres précieuses, telles que malachite, lapis-lazuli, aventurine, jaspes et autres, à divers objets de mobilier, tels que bahuts, tables, etc.

Quand nous aurons cité quelques tables en bois noir, avec dessus en porcelaine de Canton, envoyées par la Chine, nous aurons terminé le rapport de cette deuxième section de la classe 18.

TROISIÈME SECTION.

OBJETS DE DÉCORATION ET D'AMEUBLEMENT EN PÂTE MOULÉE, CARTON-PIERRE.

Si nous commençons notre examen par les travaux du sculpteur ornemaniste, nous nous trouvons en présence d'une industrie absolument parisienne, et dont le sort est étroitement lié à l'industrie du bâtiment.

Cette industrie exige le concours d'artistes et d'ouvriers dont les attributions sont bien différentes : le modeleur exécute le modèle en terre glaise; le mouleur le coule en creux; puis vient l'estampeur, qui tire des épreuves, soit en carton-pierre, soit en carton-pâte, soit en staf, soit en plâtre.

Les ornements en staf, qui sont moulés avec de la toile dite

Gr. III. — Cl. 18.

treillis et du plâtre, avaient surtout été mis en faveur lors de la construction du nouvel Opéra de Paris; mais l'application qui en a été faite pour la décoration des bâtiments e l'Exposition universelle de 1878 a placé ce produit au rang des éléments constitutifs de la nouvelle décoration architecturale. En effet, le fer, la faïence et le staf ont été employés de la manière la plus heureuse dans le palais du Champ de Mars. Les ornements des voûtes et des plafonds, qui étaient d'une dimension considérable, n'auraient pu se suspendre à la charpente légère des combles en fer si l'architecte n'avait eu à sa disposition le staf, dont la légèreté est incomparable, bien qu'il soit en même temps d'une solidité la plus parfaite.

Depuis l'Exposition de 1867, l'art du sculpteur ornemaniste a fait d'assez sensibles progrès, surtout dans la fabrication du carton-pierre. Dans cette fabrication, on emploie maintenant pour les moules la matière dite *gélatine*, composée de colle-forte raffinée. Ce moyen permet d'obtenir des moules d'une seule pièce sur des modèles de diverses dimensions, comme aussi de tirer des épreuves sans couture, donnant tous les creux et les refouillements de la sculpture sur bois. Il y a là une précieuse ressource pour la décoration des plafonds à caissons dans le style de la Renaissance.

L'un des salons de la classe 18 avait été décoré complètement par la maison Huber, de Paris, et chacun des quatre pans coupés de ce salon était un spécimen de style différent, traité avec la plus grande perfection d'exécution et avec des modèles puisés aux meilleures sources. Une médaille d'or a été accordée à cette maison.

La maison Bandeville, qui a obtenu une médaille d'argent, avait exposé un coin du salon de la Légion d'honneur, avec une porte du plus pur Louis XVI.

Nous devons aussi une mention toute particulière aux objets d'accessoires de théâtre en carton-pâte exécutés par la maison Hallé, de Paris. Il y avait là les plus intéressants spécimens de ce genre de fabrication, vraiment artistique.

La Belgique est aussi très en progrès dans l'art de l'ornema-

niste. La maison Houstout, de Bruxelles, a obtenu une médaille d'or pour ses modèles de l'ornementation de la façade nationale, tandis que la maison Bonnefoy et Cie recevait une médaille d'argent pour un nouveau genre de décoration en pâte métallisée.

La France et la Belgique ont aussi envoyé des cadres de toutes sortes, en glace décorée, biseautée, en bois blanchi ou doré. Des fabriques de baguettes dorées ont envoyé des spécimens de leurs produits; mais il n'y avait là rien de particulièrement remarquable, si ce n'est l'exposition de la maison Alexandre, de Paris, qui a obtenu une médaille d'argent.

Si des cadres nous passons aux parquets, nous voyons que la France a pour émule la Belgique, car la maison Laurent, de Paris, et la maison Tasson et Wacker, de Bruxelles, ont obtenu toutes deux une médaille d'or pour la parfaite exécution et le goût apportés dans leur fabrication.

La maison Damman et Cassard, de Bruxelles, a obtenu une médaille d'argent, ainsi que la maison Shoolbred et Cie, de Londres.

QUATRIÈME SECTION.

OBJETS DE DÉCORATION ET D'AMEUBLEMENT POUR LES SERVICES RELIGIEUX.

La sculpture religieuse, considérée comme industrie, était à peu près nulle il y a vingt ans; mais, par suite de l'impulsion donnée de 1850 à 1870 à la construction et à la restauration des églises en France, il s'est créé un grand nombre de maisons s'occupant spécialement de l'ornementation des églises, qui comprend:

1° Les statues en ronde bosse, les bas-reliefs, les chemins de croix en bas-reliefs. Ces objets sont faits en marbre, pierre, terre cuite modelée ou moulée, plâtre, carton-pierre et autres compositions. Ils sont le plus souvent ornés de peintures et de dorures;

2° Les tableaux et chemins de croix peints à l'huile, sur toile, bois ou métal;

3° L'ameublement, les autels, chaires à prêcher, fonts baptis-

Gr. III. — Cl. 18.

maux, etc., exécutés en marbre, pierre, bois, ornés de mosaïques, de métaux, de sculptures, de peintures et de dorures.

Si les moyens de fabrication se sont perfectionnés au point de livrer des produits à des prix relativement très bas, il est regrettable de constater que c'est au détriment de la valeur artistique.

Nous exceptons, bien entendu, les maisons de premier ordre, qui ont apporté d'importants progrès dans cette industrie, et qui ont profité de l'essor donné aux études archéologiques pour guider le goût des acheteurs, qui sont des donateurs pour la plupart.

Nous devons citer en première ligne la maison Biais et Rondelet, qui, à côté d'autels et de statues, a envoyé un spécimen de trône pontifical dont les broderies étaient d'une exécution irréprochable. Cette maison était hors concours par suite de la présence de M. Biais dans le jury.

Des médailles d'argent ont été accordées à MM. Raff et Cie, Froc-Robert et fils, Bouasse-Lebel, Chovet, pour des autels, statues et chemins de croix.

Mais nous devons citer comme particulièrement remarquable l'exposition des autels de M. Jacquier, de Caen, qui a obtenu une médaille d'or.

MM. Bonnet et fils et MM. Landeau et Cie ont aussi obtenu, pour leurs autels en pierre et en marbre, la médaille d'argent.

Pour la Belgique, la maison Goyers, de Louvain, avait envoyé une chaire à prêcher et des statues de sainteté qui lui ont valu la médaille d'argent.

Tronquois.

SPECIAL 93-B
6236

THE C[illegible] [illegible]
LIBRARY

21